

SUR LES DIX MILLE TALENTS ET LES DIX DENIERS, ET SUR LA PATIENCE

Bénis Père !

Le bienheureux apôtre Paul, instrument élu qui portait en lui le Christ qui parlait, a dit dans son Épître aux Romains : «La nuit est avancée, le jour du salut approche. Rejetons donc les œuvres des ténèbres et revêtons les armes de la lumière. Marchons honnêtement, comme en plein jour» (Rom 13,12-13). C'est pourquoi, frères et sœurs, efforçons-nous nous aussi, prions le Seigneur avec ferveur, versons des larmes abondantes, condamnons sans cesse nos actions (surtout les mauvaises), présentons nos blessures comme à un médecin, révélons nos blessures spirituelles, recherchons sa guérison, maîtrisons et extirpons les passions qui obscurcissent notre esprit, afin de ne pas être submergés par le désir de richesse, de ne pas nourrir de rancune envers notre prochain et de ne pas nourrir d'hostilité envers autrui. Rien ne déplaît plus à Dieu qu'une personne vindicative qui nourrit constamment de l'inimitié envers son prochain. Ce péché est si destructeur qu'il ôte même l'amour de Dieu pour l'humanité. Afin que vous compreniez cela, je voudrais vous rappeler la parabole du serviteur qui, dans l'Évangile, se jeta à ses pieds et le supplia avec insistance, obtint le pardon de dix mille talents de son maître (Mt 18,26). «Le maître, ému de compassion pour ce serviteur, lui remit sa dette» (Mt 18,27). Voyez-vous la miséricorde du maître ? À genoux, il implora le pardon de sa dette. «Sois patient, dit-il, et je te rembourserai tout» (Mt 18,26). Mais le maître, plein de grâce, attentionné et philanthrope, touché par sa requête, fit pour le serviteur non seulement ce qu'il avait demandé, mais aussi ce à quoi il n'avait pas pensé. C'est sa méthode habituelle : toujours obtenir gain de cause et anticiper nos demandes. Alors qu'il implorait un sursis et promettait de payer la totalité de la dette, ce qui, par sa bonté, efface nos péchés, il agit avec compassion : «Il le laissa partir et lui remit sa dette» (Mt 18,27). Voyez-vous ce que le serviteur a demandé et combien le Maître lui a accordé ? Remarquez aussi son immense cruauté. Après une telle philanthropie et une telle bonté indicible dont il a bénéficié, il aurait dû se montrer plus compatissant envers autrui; or, il a fait tout le contraire. «Celui à qui on avait remis dix mille talents», est-il dit, «sortit...» Écoutez, je vous en prie, attentivement, car ce qui lui est arrivé peut se répéter et nous disposer à extirper de nos âmes cette attitude destructrice. Il sortit donc et trouva un de ses compagnons qui lui devait cent deniers (Mt 18,28). Voyez la différence ! Ici, le débiteur est un compagnon et doit cent deniers. Le maître était là, et il devait dix mille talents; pourtant, entendant ses supplications, il lui pardonna. Mais l'autre s'empara de lui et commença à l'étrangler, en disant : «Paye-moi ce que tu me dois.» Et que se passa-t-il ? «Alors son compagnon tomba à ses pieds, le supplia et lui parla» (Mt 18,28-29). Remarquez comment l'évangéliste répète le même mot, «son compagnon», non pas par hasard, mais pour que nous comprenions qu'il n'y avait aucune différence entre eux, et qu'il avait formulé la même demande que l'autre homme envers le maître, disant : «Sois patient avec moi, et je te rembourserai tout.» «Mais celui-ci», est-il dit, «s'en alla et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait payé sa dette» (Mt 18,29-30). Quelle cruauté ! Avec une telle bonté encore fraîche dans sa mémoire, il ne fut pas saisi de compassion, mais l'étrangla d'abord, puis le fit jeter en prison. Mais voyez ce qui se passe. «Ses compagnons, dit-il, quand ils virent ce qui était arrivé, furent profondément affligés, et ils allèrent tout raconter à leur maître» (Mt 18,31). Ce n'est pas celui qui avait souffert qui parla – comment aurait-il pu, enfermé en prison ? – mais ses compagnons de service, qui n'avaient subi aucune offense, furent affligés, comme offensés, et allèrent tout rapporter. Considérez donc son indignation. «Alors il l'appela, dit-il, et lui dit : *Serviteur méchant !*» Il est indéniable que la vengeance est destructrice. Lorsqu'il cherchait à régler la question des dix mille talents, il ne l'avait pas traité de méchant, mais maintenant, après s'être montré cruel envers son compagnon, il dit : «Je t'ai remis toute cette dette parce que tu m'en as supplié» (Mt 18,32). Voyez comme il révèle son extrême méchanceté. «N'as-tu pas reçu davantage ?», dit-il. «N'ai-je pas, après avoir accédé à ta demande, remis cette dette immense et excessive sur simple parole ?» N'aurais-tu pas dû pardonner à ton compagnon, comme je t'ai pardonné ? «Quelle clémence, dit-il, mérites-tu ?» «J'ai remis une dette si importante, dit-il, suite à une simple demande verbale, mais tu n'as pas pardonné à un serviteur comme toi, tu n'as pas bougé, tu as oublié ce que j'ai fait pour toi, tu n'as pas eu de compassion pour lui, mais tu t'es montré impitoyable et cruel en refusant de pardonner à ton compagnon. Vois maintenant le mal que tu t'es fait. «Son maître, irrité, le livra aux bourreaux» (Mt 18,34). Vois comme il est furieux de la cruauté envers son prochain et le livre aux bourreaux; ce qu'il n'avait pas fait auparavant, lorsqu'il était redévable d'une telle dette, il l'ordonne maintenant. Il le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il ait payé toute sa dette, jusqu'à ce qu'il ait rendu les dix mille talents qui lui avaient déjà été pardonnés. Grand et ineffable est l'amour de Dieu pour les hommes ! Après l'avoir interrogé, il lui pardonna, car il l'avait supplié.

Frères et sœurs, il ne s'agit pas ici de talents et de deniers, mais de la manière dont, coupables de nombreux péchés devant le Maître, nous recevons son pardon par son amour ineffable pour l'humanité. Cependant, si nous nous montrons cruels et inhumains envers nos semblables, semblables à nous, refusant de pardonner les offenses subies et exigeant une punition pour ces fautes mineures, alors nous encourrons la colère du Maître et sommes passibles de châtiment pour la dette qui nous avait été pardonnée. Autant cent deniers diffèrent de dix mille talents, autant est grande la différence entre nos péchés devant Dieu et les offenses de notre prochain. Et afin d'être certains que le Maître a prononcé cette parabole pour le salut de nos âmes, écoutons ce qu'il ajoute : «C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur» (Mt 18,35). Cette parabole est d'un grand bienfait si nous y prêtions attention. Que pouvons-nous pardonner autant que le Maître nous pardonne ? Et nous pardonnons à nos semblables, si nous le voulons, et nous recevons nous-mêmes le pardon du Maître. Remarquez aussi la précision de ces paroles. Il n'a pas dit : «Si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses.» Mais quoi ? «Si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur.» Voyez combien Il désire que nos cœurs soient en paix et sereins, que nos esprits ne soient pas obscurcis, mais libres de toute passion, et que nous fassions preuve d'une grande bonté envers notre prochain. Il est dit la même chose ailleurs : «Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi» (Mt 6,14). Ne pensons donc pas, lorsque nous agissons ainsi, que nous faisons du bien à autrui ou que nous lui témoignons une grande miséricorde : nous en bénéficions nous-mêmes et en retirons un grand profit. De même, si nous n'agissons pas ainsi, nous ne causerons aucun tort particulier à autrui, mais nous nous infligerons un terrible châtiment en Géhenne.

Considérant cela, je vous exhorte donc instamment à ne pas nourrir de rancune ni de malveillance envers ceux qui nous ont affligés ou offensés de quelque manière que ce soit. Souvenons-nous de la grâce que le Maître nous accorde par la réconciliation avec ceux qui nous ont offensés, et du fait qu'elle conduit avant tout au pardon de nos péchés. Hâtons-nous donc, forts de cette conviction, de témoigner la même bienveillance envers ceux qui nous offensent qu'envers nos véritables bienfaiteurs. En toute logique, ceux qui nous sont véritablement bienveillants et qui s'efforcent de nous servir en tout point peuvent nous apporter moins de bien que la sollicitude que nous manifestons envers ceux qui nous ont offensés, ce qui nous rend dignes de la grâce suprême et allège le fardeau de nos péchés. Songez, mes bien-aimés, à la grandeur de cette vertu, fondée sur les récompenses que Dieu a promises à ceux qui l'ont acquise. Après avoir dit : «Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous persécutent, priez pour ceux qui vous maltraitent» (Mt 5,44; Lc 6,28), Dieu, considérant la grandeur de ce commandement, qui atteint sa plénitude, ajouta : «afin que vous soyez semblables à votre Père qui est dans les cieux; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes» (Mt 5,45). Si, dans la mesure de ses capacités, une personne miséricordieuse non seulement s'abstient de venger les offenseurs, mais s'efforce aussi de prier pour eux, devenant ainsi semblable à Dieu, quelles bénédictions ne recevra-t-elle pas ? Ne nous privons pas, par négligence, de ces dons et de ces récompenses ineffables, mais efforçons-nous plutôt d'accomplir ce commandement et, en maîtrisant nos pensées, apprenons à le suivre. C'est pourquoi je vous ai adressé cette exhortation et exposé cette parabole, afin de démontrer l'importance de cette question et le bienfait qu'elle nous apporte, pour que chacun de nous qui nourrit actuellement un sentiment hostile s'efforce de le remplacer par une disposition bienveillante. Et que personne ne dise : «J'ai essayé une ou deux fois (de me réconcilier) sans succès.» Si nous agissons sincèrement, nous persévérerons jusqu'à ce que, par un effort soutenu, nous vainquions (l'ennemi) et l'attirions à nous. Car ce n'est pas à lui que nous faisons miséricorde; le fruit de la bonne action nous appartient; nous attirons la faveur de Dieu et acquérons ainsi une grande assurance devant le Maître.

Si nous accomplissons cela, alors, la conscience tranquille, nous pourrons prononcer les paroles de la prière lors du Saint-Sacrement : «Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés» (Mt 6,12). Si nous négligeons cela, comment cela ne nous vaudra-t-il pas la condamnation, nous qui agissons à l'encontre des paroles du Seigneur ? Oser prononcer ces prières en vain, n'est-ce pas attiser notre propre colère et provoquer la colère du Maître ? Je me réjouis de voir que vous écoutez cet enseignement et que, par vos applaudissements, vous manifestez votre empressement à accomplir le commandement du Maître. C'est un baume pour vos âmes, un remède à vos blessures, le meilleur chemin, le plus grand signe d'une âme pieuse : tout arranger selon la loi du Maître, ne pas reculer devant des pensées faibles, mais s'élever au-dessus des passions. Que chacun donc s'engage dans cette noble voie. Qu'il prenne soin de ce trésor suprême et ne manque pas l'occasion de l'acquérir,

Saint Basile archevêque de Séleucie

même s'il doit peiner, chercher, même si le chemin est long, même s'il rencontre des difficultés. Surmontant tous ces obstacles, qu'il s'efforce d'une seule chose : accomplir le commandement de Dieu et recevoir la récompense de son obéissance. Je sais qu'il est difficile d'approcher une personne totalement hostile, d'être avec elle et d'engager la conversation ; mais si l'on considère la dignité de Celui qui a commandé, la grandeur de la récompense, et que le fruit de la bonne action ne lui revient pas, alors tout deviendra facile et agréable. Gardant cela à l'esprit, surmontons notre disposition habituelle (envers nos ennemis) et, par un sentiment de piété, devenons des apôtres du Christ, afin d'être jugés dignes de sa récompense, par la grâce et l'amour pour l'humanité de notre Seigneur Jésus Christ, avec qui soient au Père, avec le saint Esprit, gloire, puissance, honneur et adoration, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. BASILE".